



PLACE GAMBETTA (20^E ARR.) HISTORIQUE

Créée ex nihilo par décret impérial en 1862, l'actuelle place Gambetta est exemplaire de la manière dont le projet haussmannien a su articuler la modernisation de l'ensemble du réseau viaire parisien et l'équipement ponctuel des anciens faubourgs nouvellement annexés. Elle a permis de les raccorder au nouveau réseau tout en constituant une nouvelle « centralité périphérique » spécifique au nouvel arrondissement.

Prévu dès 1850, le projet de nouvel anneau de voies devant fluidifier la circulation entre les nouveaux arrondissements fait de la rue des Pyrénées un axe majeur du nord-est parisien. À l'intersection avec l'avenue Gambetta, nouvelle voie rayonnante du secteur, la décision est prise de créer une place giratoire.

Le découpage artificiel des 19^e et 20^e arrondissements rend nécessaire de leur donner de nouvelles centralités institutionnelles : la place Gambetta est ainsi l'occasion, pour le 20^e arr. d'y implanter un ensemble composé de l'hôpital Tenon et de la mairie d'arrondissement, élevée entre 1867 et 1877 par l'architecte Salleron.

La place, dont la forme hexagonale se fixe en 1876, est construite entre 1870 à 1910 avec à l'est des immeubles de rapport modestes, en plâtre et à l'ouest des constructions plus bourgeoises. Les plateaux périphériques sont plantés, mais le centre de la place apparaît d'abord totalement dégagé jusqu'aux années 1950. Desservie par la ligne 3 du métro à partir de 1905, ses contre-allées sont progressivement réservées aux autobus, réduisant d'autant la taille de ces « plateaux ». Dotée au cours des années 1970 d'un « bac » central planté et gazonné, elle est retenue en 1979 parmi les sites proposés pour la consultation lancée par la ville pour des « Fontaines nouvelles ». L'œuvre de Charles Gianferrari, une coupole aux mosaïques colorées et percée de vasques d'où surgissent de hauts jets d'eau, est lauréate.

En 1986, le maire du XX^e arrondissement s'oppose à ce projet au profit d'une œuvre du maître-verrier Jean-Louis Rousselet composée de lames de verre enchâssées dans une structure en acier et enrichie de jets d'eau. Malgré une évaluation artistique et technique très défavorable de l'administration, le Maire de Paris donnera son accord au projet, qui fut réalisé entre avril 1991 et mai 1992.



Fig. 1 - La place Gambetta et la mairie du XX^e arrondissement dans les années 1920.

1 - Avant 1860 : entre Charonne et Belleville

La création de la place Gambetta est intimement liée à la restructuration urbaine de l'est parisien sous le Second Empire. Elle est un élément clef du nouveau réseau de voies conçu par l'administration pour structurer le XXe arrondissement naissant.

En 1860, l'annexion des communes limitrophes au mur des Fermiers généraux a rendu parisiennes la presque totalité du village de Charonne et la moitié de Belleville (l'autre étant rattachée au XIXe arrondissement). Un nouveau réseau viarie devait donner une cohérence à ce découpage artificiel. Ainsi, la rue des Pyrénées fut imaginée comme la section d'une rocade qui réunirait les nouveaux arrondissements, formant un nouvel anneau complétant ceux dessinés par les grands boulevards et des boulevards extérieurs. En prolongement de l'avenue du Général-Michel-Bizot, de l'autre côté du cours de Vincennes, les nouvelles voies allaient de la Seine à la rotonde de la Villette en passant par le parc des Buttes-Chaumont. Elles reliaient en continu à travers des territoires majoritairement agricoles, Charonne (*fig. 2*), Ménilmontant, Belleville et la Villette, et ce nouveau tracé croisait les anciennes « rues de Paris » qui, avant l'annexion, permettaient de rejoindre le centre de la capitale à partir des villages.

Imaginée dès 1852-1853, l'ouverture de la rue des Pyrénées ne fut décrétée qu'en juillet 1862 et son lotissement fut très progressif – principalement entre les années 1880 et 1900. En premier, furent lotis les carrefours avec les voies anciennes et la place Gambetta, imaginée dès les premiers projets.



Fig. 2 - Détail du plan cadastral de la commune de Charonne, section des Gâtines, levé en 1846.

2 – La place de Puebla: une place haussmannienne (1862-1865)

Afin de marquer le cœur du nouvel arrondissement, il était prévu d'ouvrir sur la nouvelle voie une place au droit de laquelle serait élevée la mairie. Le site retenu était à peu près équidistant de la rue de Belleville au nord et la rue de Bagnole au sud - toutes deux d'anciennes « rues de Paris ». Au lieu-dit La Cour des Noues, la future place fut établie sur un terroir non bâti, traversé de chemins amenés à disparaître et de quelques rues qui furent régularisées pour être intégrées au nouveau système urbain (*fig. 2 et 3*).

La place elle-même fut dessinée sur une parcelle délimitée par les anciennes rues des Basses-Gâtines (actuelle rue des Gâtines), du Ratrait (actuelle rues du Cambodge et du Cher), de Robinson (disparue) et des Champs (actuelles rues Malte-Brun et de la Bidassoa). Dans un premier temps (1865), elle reçut une forme circulaire (*fig. 5*), formant un rond-point où se croisaient les nouveaux axes de circulation de l'est parisien : outre la rue des Pyrénées, s'y rencontraient l'avenue Gambetta (reliant le haut de l'avenue de la République à la porte des Lilas) et la rue Belgrand (mettant en communication directe la place avec la porte de Bagnole). Le nouveau tissu de rues se superposait à l'ancien, très lâche, qui fut en partie gommé et totalement régularisé, adapté aux nouvelles proportions de la ville moderne.

Dès 1866, est prévu un square planté au centre de la place relativement important (*fig. 6*).

En plus d'être un carrefour, la place – alors baptisée place de Puebla en l'honneur de la prise de cette ville mexicaine par l'armée française en 1862 – était également conçue pour être le parvis de la future mairie (*fig. 7 à 10*). Celle-ci, élevée en 1867-1877 par l'architecte Salleron, s'inscrivait elle-même dans un projet urbain plus ample comprenant l'hôpital Tenon (construit en 1872-1874) et un marché situé entre les deux édifices (non réalisé, son emplacement accueille le square Edouard-Vaillant) visant à créer *ex-nihilo* un nouveau centre urbain exemplaire.

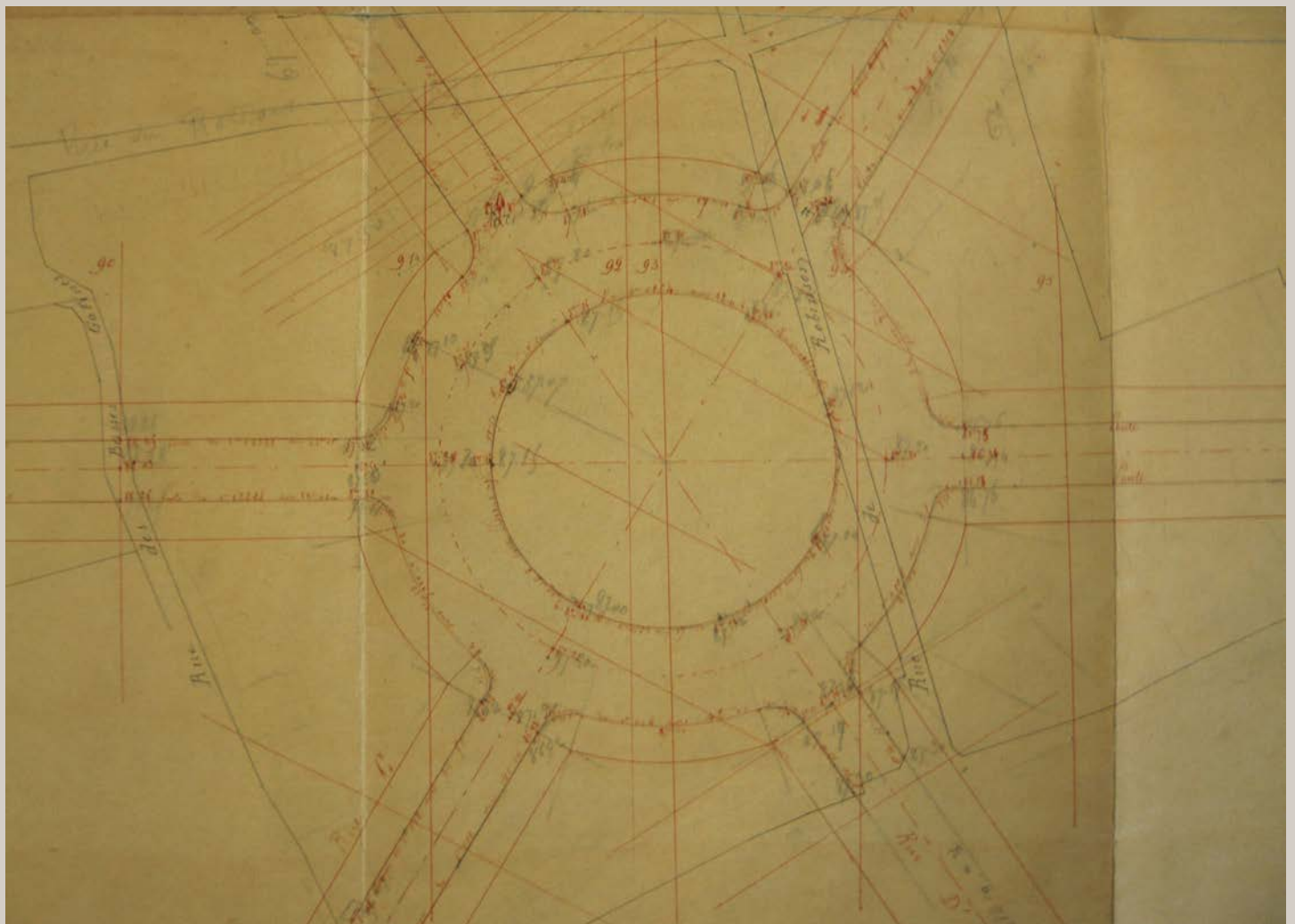


Fig. 3 - Schéma superposant les îlots de 1846 (en gris) sur le parcellaire actuel, montrant l'ampleur des modifications apportées au réseau viaire dans la seconde moitié du XIXe siècle.



Fig. 4 - vue actuelle de la mairie du XXe arrondissement.

Fig. 5 - Projet d'aménagement de voirie pour la rue des Pyrénées, la future place Gambetta et la mairie, 1865.



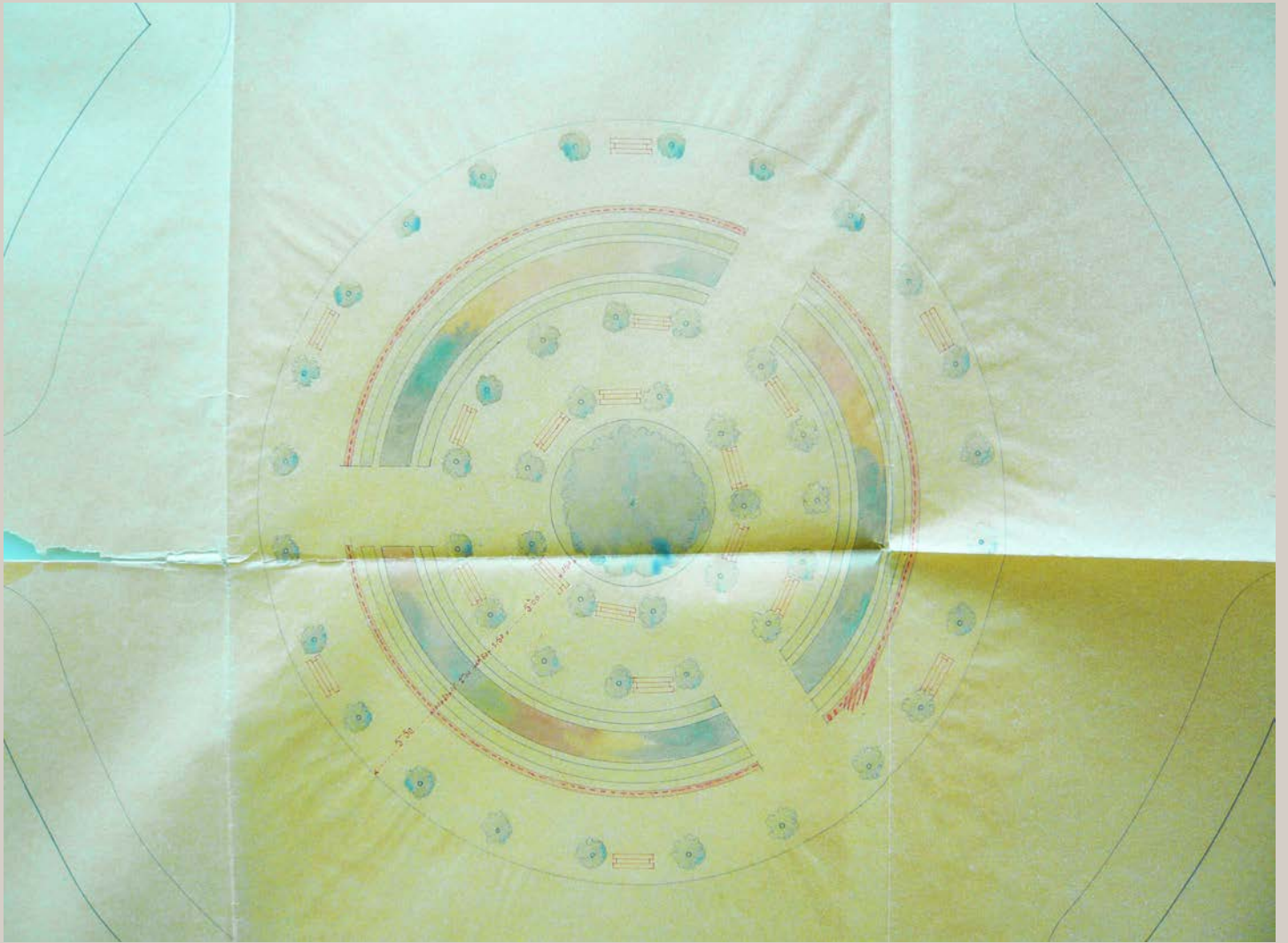


Fig. 6 - Projet de création d'un square au centre de la place Gambetta, 1866.

PARIS



Fig. 7 - Elévation sur la place de la nouvelle mairie du XXe arrondissement, construite par l'architecte Salleron en 1867-1877 et publiée par Narjoux dès 1881.



Fig. 8 et 9 - Détails de l'ornementation extérieure de la mairie avec les médaillons rappelant les dates du chantier de construction.

3 – La place des Pyrénées : un carrefour de la IIIe République

Les six ilots bordant la place ne furent pas immédiatement construits. Pour voir les premiers immeubles sortir de terre, il fallut en effet attendre l'achèvement de la mairie en 1877. Dès 1876, la place, désormais dite « des Pyrénées », était devenue hexagonale (*fig. 11*) de façon à intégrer la façade de la mairie et être moins contraignante pour la construction des immeubles. Ceux-ci s'élevèrent progressivement de la fin des années 1870 à 1910. Ils se divisent en deux catégories : d'une part, des immeubles de rapport modestes, en plâtre, à l'est (*fig.15*), à l'entrée de l'avenue Gambetta et, d'autre part, des constructions plus bourgeoises en pierre de taille, datant des années 1880 et 1900 sur le côté ouest (*fig. 12 et 14*). A la différence de l'est parisien, la rue des Pyrénées n'est pas une opération immobilière dynamique donnant lieu à une importante spéculation.

Les plateaux périphériques sont plantés mais le centre de la place, qui prend en 1893 le nom de Léon Gambetta en hommage à l'homme politique et député du XXe arrondissement, apparaît totalement dégagé jusqu'aux années 1950 (*fig. 17 et 18*).

Au cours de cette période, le rôle de carrefour de la place ne cesse de s'accroître : plusieurs lignes de tramways la traversent (*fig. 15*) et la ligne 3 du métro la dessert à partir de 1905 (*fig. 16*). La salle des guichets est aménagée sous le terre-plein central ; les sorties conçues par Guimard sont aménagées dans les ilots (elles ont été démolies depuis). Progressivement les contre-allées sont réservées aux autobus dont c'est le terminus, et la taille des plateaux est réduite pour faciliter la fluidité du rond-point.

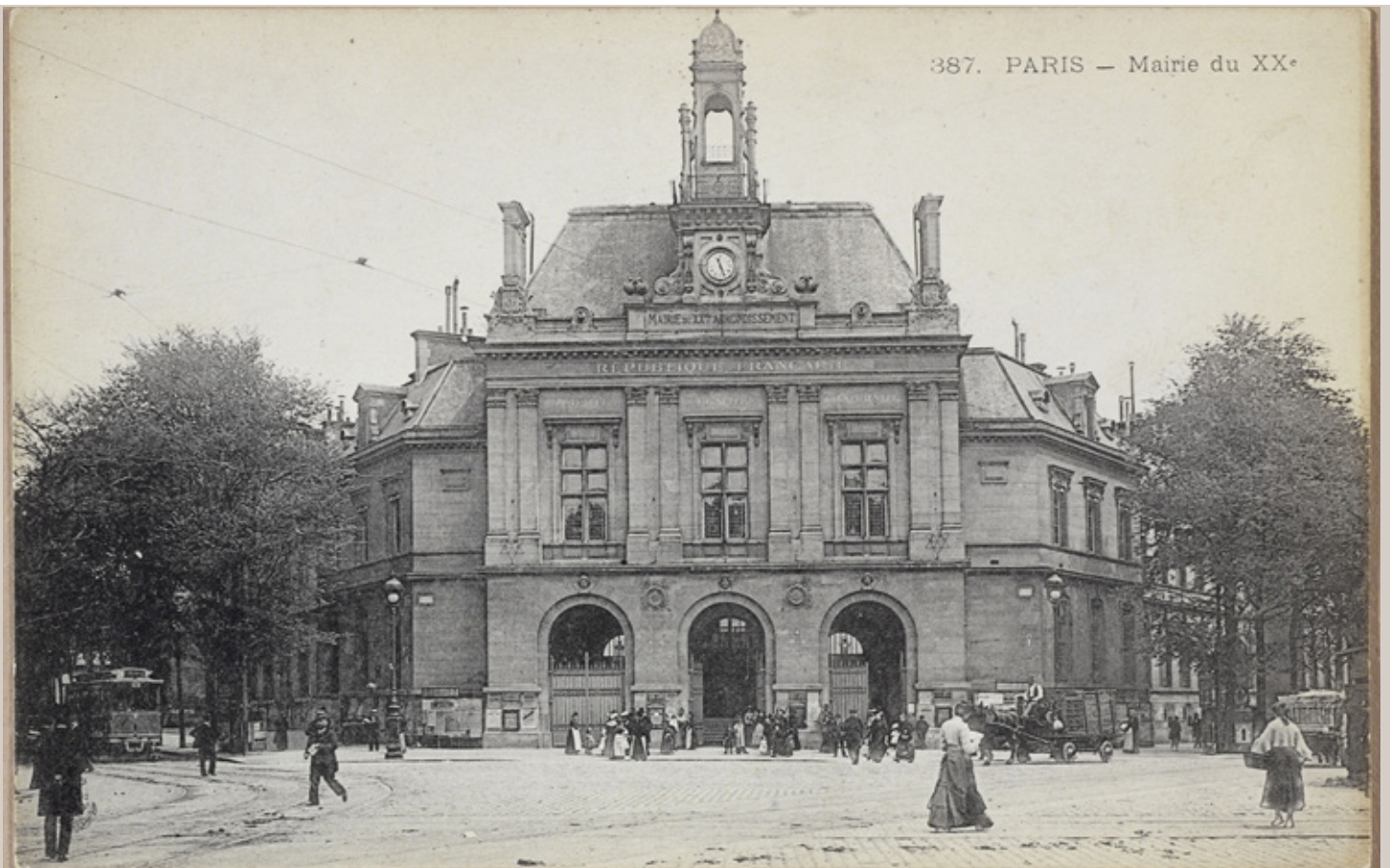


Fig. 10 - Vue de la mairie vers 1900. Prise du milieu de la place, cette photographie témoigne de l'absence de tout aménagement central.

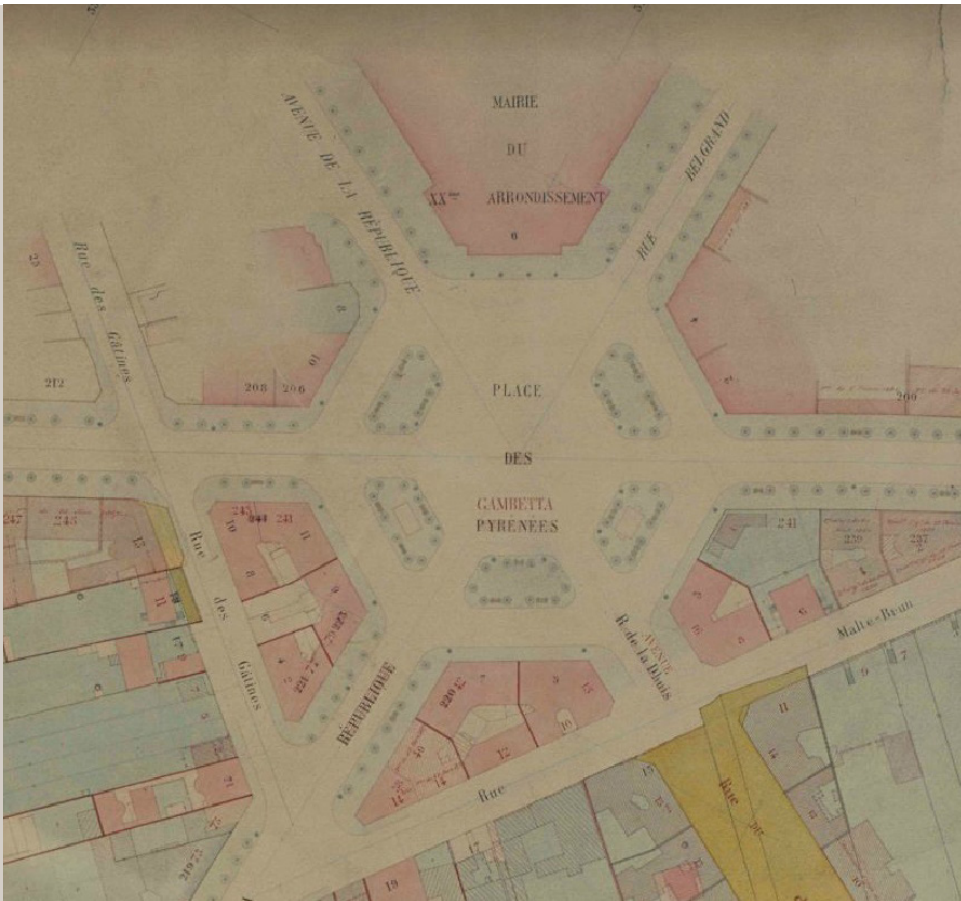


Fig 11 - Détail du plan cadastral du XXe arrondissement levé en 1887. La place, presque entièrement lotie, est désormais octogonale et aménagée avec des ilots en trapèze plantés d'arbres et meublés de bancs, de manière très conventionnelle.



Fig 12 - Vue actuelle de l'immeuble d'Emile Benoist 1, place Gambetta et 241, rue des Pyrénées, dernier immeuble construit sur la place, en 1909-1910.



Fig. 13 - Vue au début du XXe siècle de l'ilot entre la rue des Pyrénées (à gauche) et l'avenue Gambetta (à droite), lieu de confrontation des deux typologies d'immeuble de rapport qui constituent la place.

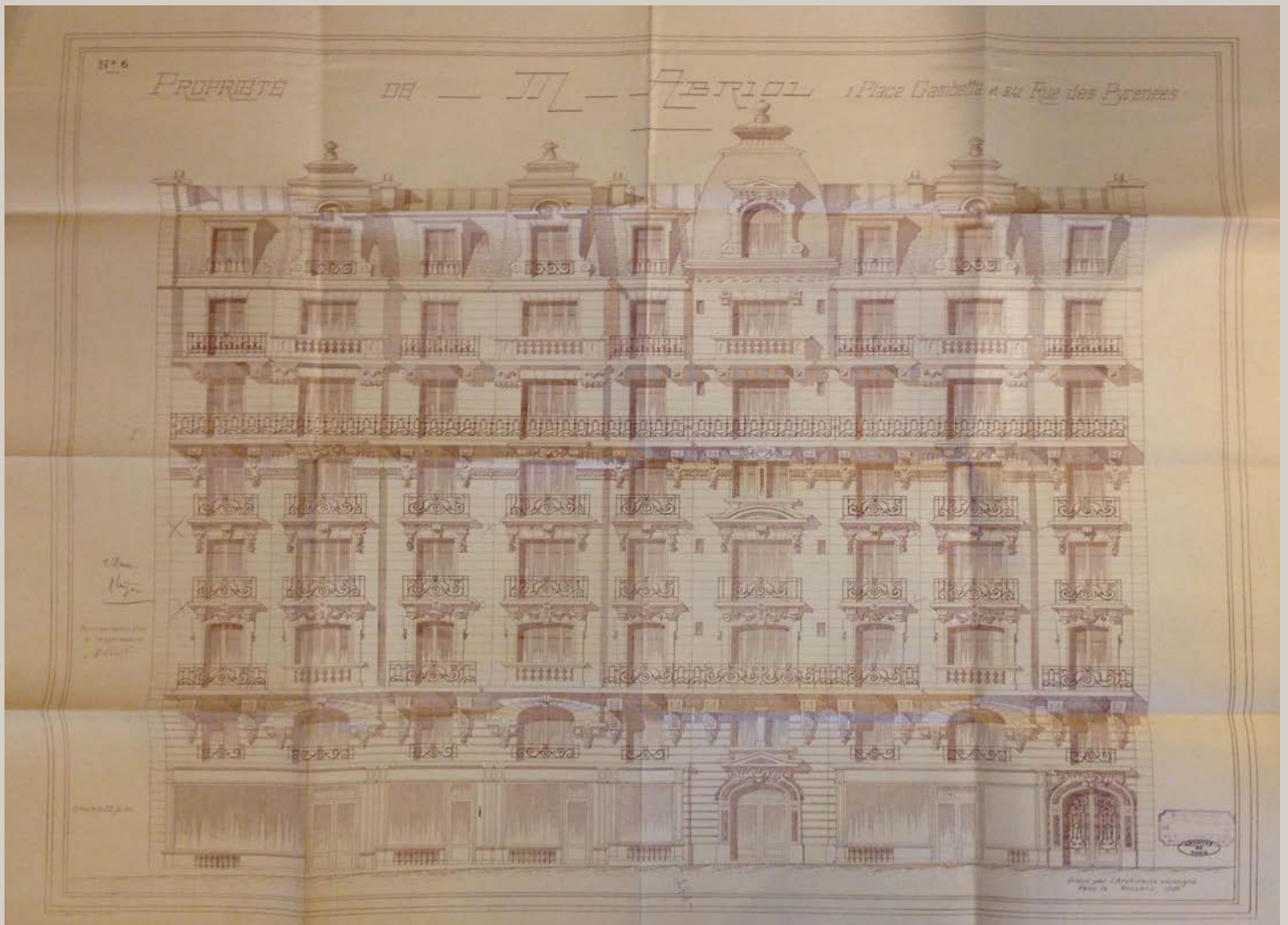


Fig. 14 - Elevation projeté en 1908 par l'architecte Emile Benoist pour l'immeuble 1, place Gambetta.



Fig. 15 - Vue de la place au début du XXe siècle, montrant notamment passage des plusieurs lignes de tramway et l'apparition des entrées du métropolitain sur les îlot périphériques.



Fig. 16 - Le chantier de construction de la ligne 3 du métropolitain sous la place Gambetta en octobre 1904.



Fig. 17 - Vue de la mairie et de l'avenue Gambetta vers le nord au début du XXe siècle.



Fig. 18 - Photographie aérienne de la place en 1951 prise vers l'est.

4 – Monumentaliser la place Gambetta (années 1980-1990)

A une date incertaine, sans doute au cours des années 1970, le centre de la place reçoit un « bac » circulaire planté et gazonné (de 15 mètres de diamètre) qui dissimulait un système d'éclairage naturel de la salle des guichets du métro (*fig. 25 à 27*).

Cet aménagement n'ayant pas été jugé satisfaisant, la place Gambetta fut retenue en 1979 parmi les sites proposés à la consultation des « Fontaines nouvelles » organisée par la mairie de Paris pour doter la capitale d'œuvres monumentales d'artistes contemporains et former un catalogue de projets dont la Ville souhaitait disposer au cas où ces sites seraient concernés par des travaux.

Il s'agissait, place Gambetta, d'aménager une fontaine dans l'emprise exacte du bac existant et en prenant en compte les contraintes techniques particulières liées à un sous-sol particulièrement encombré. Le projet lauréat fut celui du sculpteur Charles Gianferrari (*fig. 28-29*) qui proposait la mise en place d'une coupole percée de 43 vasques de dimensions différentes, recouvertes de mosaïque colorée, d'où sortaient des jets mobiles (jusqu'à 6 mètres de haut) et des jets brouillards. Des margelles, un éclairage périphérique polychrome mettait en valeur la composition la nuit. Le projet répondait aux contraintes d'insertion dans le site en proposant une construction relativement basse qui ne gênait pas la vue de la mairie ou de la circulation automobile. En revanche, l'importante quantité d'eau nécessaire aux jets supposait une réserve difficile à aménager sous la place.

En 1986, le maire du XXe arrondissement, Didier Bariani, fit part à l'administration de son désir de voir installée une fontaine monumentale au centre de la place, mais qui ne serait pas le projet lauréat de 1980 qu'il n'appréciait pas. En novembre 1987, il présenta lui-même un projet conçu en 1984-1985 par le maître-verrier Jean-Louis Rousselet qui proposait une fontaine composée de lames de verres enchâssées dans une structure en acier inoxydable, déployées en éventail (*fig. 30 à 37*). Entre



Fig. 24 - Vue actuelle de la fontaine de la place Gambetta.

elles, trois séries de jets d'eau, disposées du centre à la périphérie, et de l'horizontale à la verticale, devaient achever « d'exprimer le jaillissement d'un immense geyser ».

Après avoir fait réaliser une étude de faisabilité technique par l'architecte A. Gindre, la direction des affaires culturelles fit état de ses réticences, tant au regard du coût supposé et des contraintes techniques d'installer une fontaine à cet endroit, qu'au problème juridique d'écarter Gianferrari et, surtout, de la faible qualité du projet : « la sculpture proposée par M. Bariani (...) n'est pas d'une conception qui la rattache réellement à l'art de notre temps. En général (...), ce type de monument est réalisé par des artistes et non par des artistes d'art, aussi expérimentés soient-ils. De fait, le projet présenté ne comporte aucune invention ni originalité formelle » (note du directeur des affaires culturelles au secrétaire général de l'Hôtel de ville, 2 octobre 1987).

Au lendemain des élections municipales de 1989, le maire de Paris donna son feu vert à la réalisation de cette fontaine qui devait participer à la rénovation globale de la place (note aux services du 9 juin 1989). La direction de l'urbanisme préconisa alors le retraitement des terre-pleins, l'amélioration de la qualité des façades et le développement des plantations (jardinières basses en tête des terre-pleins).

Le projet définitif de la fontaine fut établi en juillet 1990 (fig. 38 à 40) ; Rousselet était toujours associé au plasticien Jacques Dixmier et l'architecte Gindre était chargé de la réalisation. Les travaux furent conduits entre avril 1991 et mai 1992 (inauguration par le maire de Paris en juillet) sous la maîtrise d'ouvrage de la DAC (bureau des monuments) pour un coût final de 10 500 000 francs. La fontaine était dotée d'un système novateur de capteurs permettant une automatisation de la mise en eau ou d'hors d'eau selon la température et de la gestion automatique de son éclairage selon l'ensoleillement. Le système de traitement sanitaire de l'eau était le plus moderne de l'époque. Gindre avait réussi à déporter le local technique sous l'un des îlots périphériques (entraînant l'abattage de deux arbres).

Aujourd'hui, après un arrêt dû aux problèmes d'entretien des plaques de verre, que la Ville avait dû retirer un temps, la fontaine est à nouveau en fonctionnement (fig. 24 et 37)

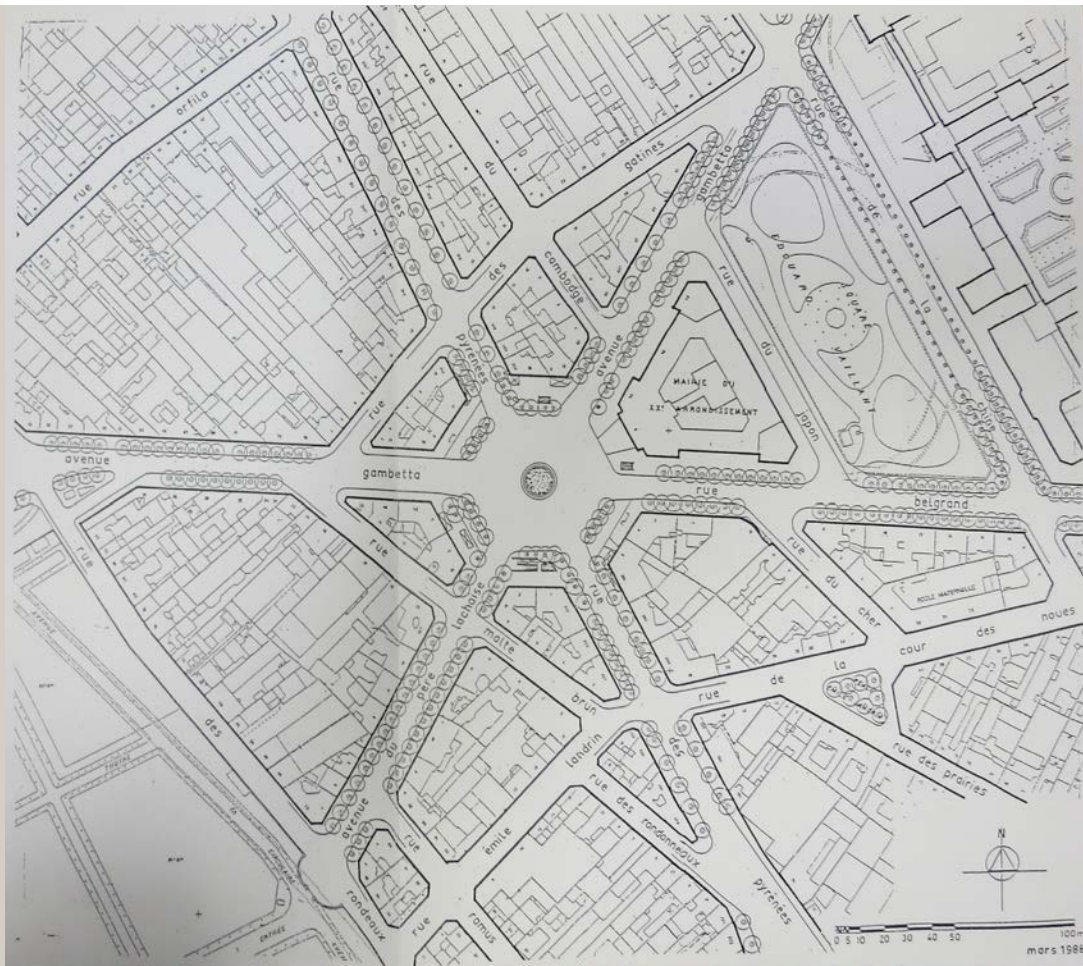


Fig. 25 - Plan de la place Gambetta et de ses abords en 1984, montrant le bac planté aménagé au centre de la place avant son remplacement par une fontaine.



Fig. 26 - Vue de la place et de la mairie avant l'installation de la fontaine.



Fig. 27 - Autre vue de la place avant l'installation de la fontaine.

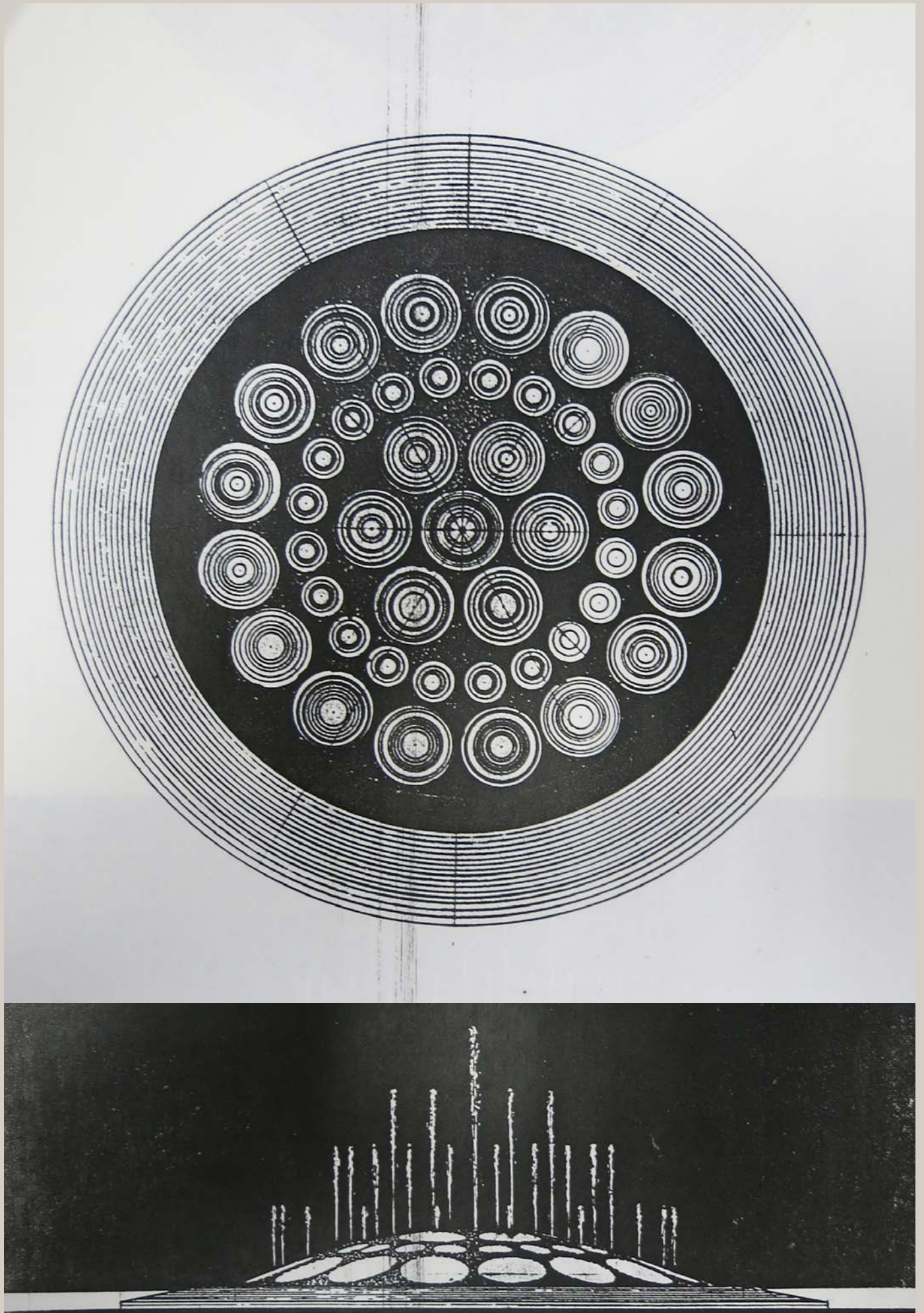


Fig. 28 et 29 - Plan et élévation du projet de Charles Gianferrari lauréat de la consultation de 1980 pour une fontaine place Gambetta.



Fig. 30 - Avant-projet présenté par Jean-Louis Rousselet et Jean Dixmier en 1984 à la demande du maire de l'arrondissement.



Fig. 31 - Insertion nocturne du projet de Rousselet et Dixmier, 1984.

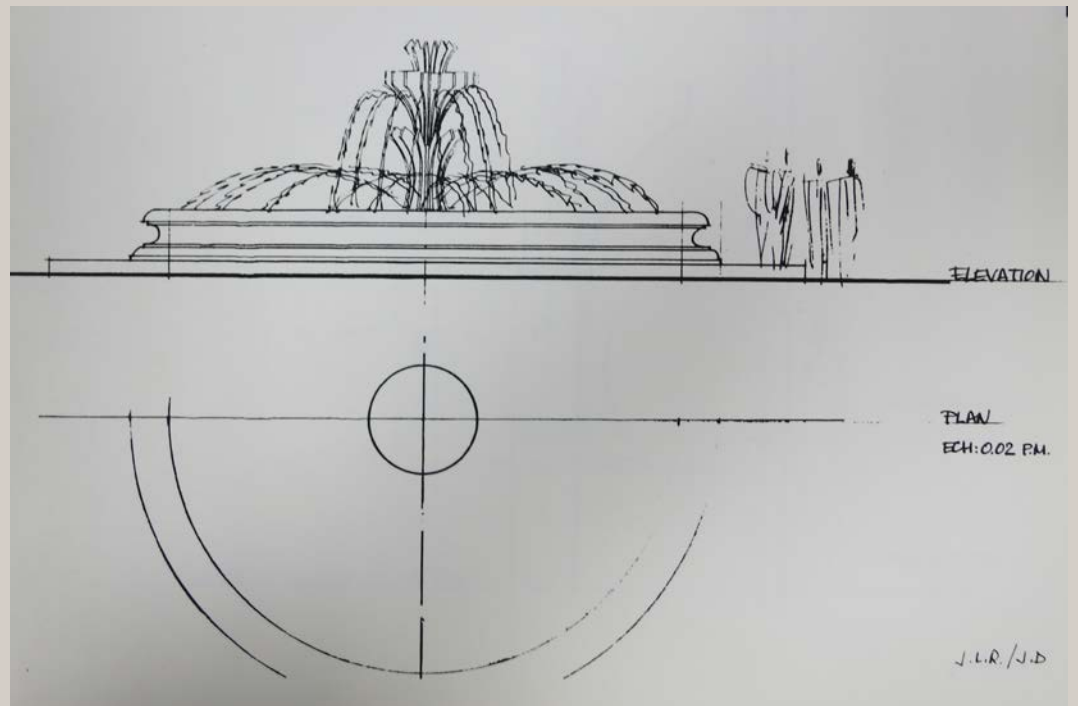


Fig. 32 - Plan et élévation de la fontaine de Rousselet et Dixmier, 1984-1985.

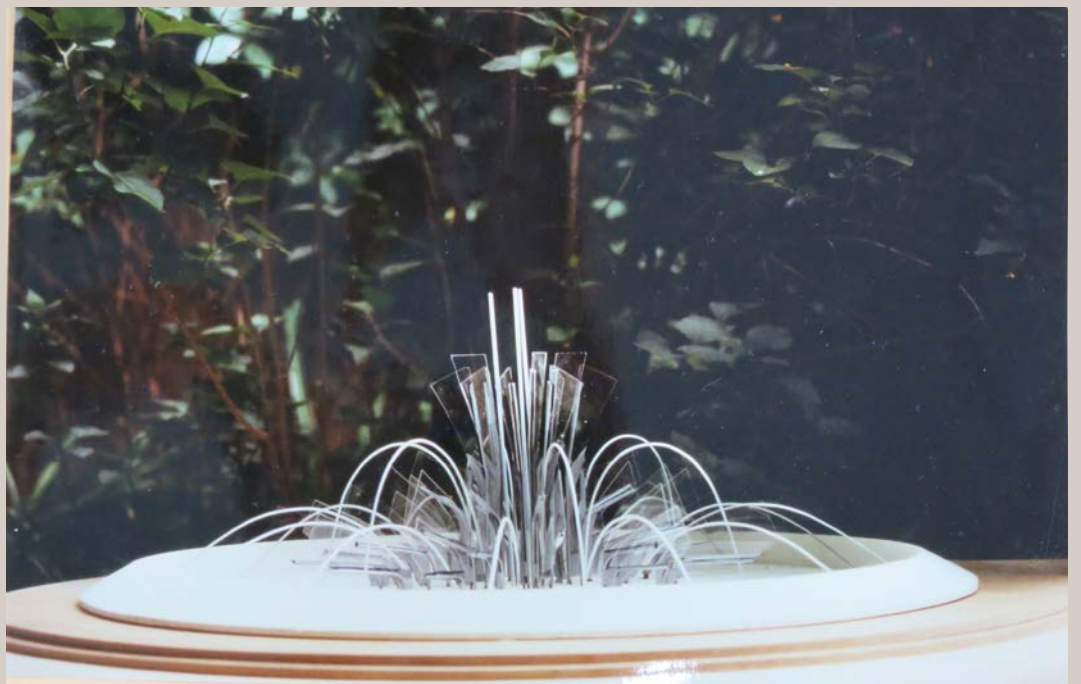


Fig. 33 - Maquette de la fontaine de Rousselet et Dixmier, 1984.



Fig. 34 et 35 - Deux variantes de forme pour la fontaine proposée par Rousselet et Dixmier en 1984.

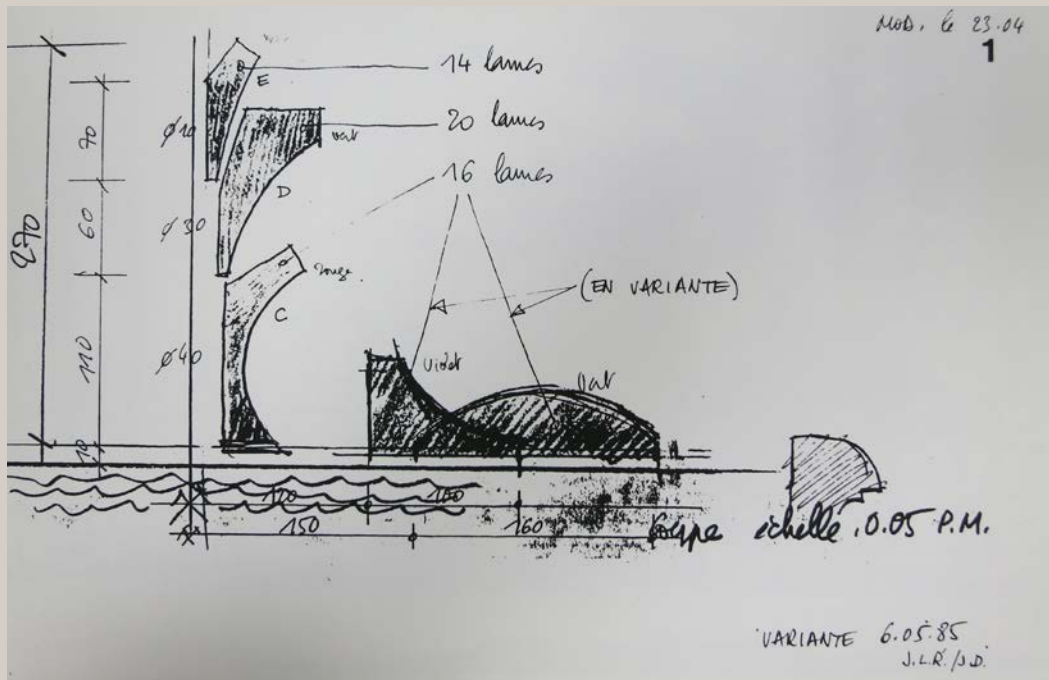


Fig. 36 - Détail de la structure métallique devant supporter les lames de verre de la fontaine de Rousselet et Dixmier, 1984-1985.

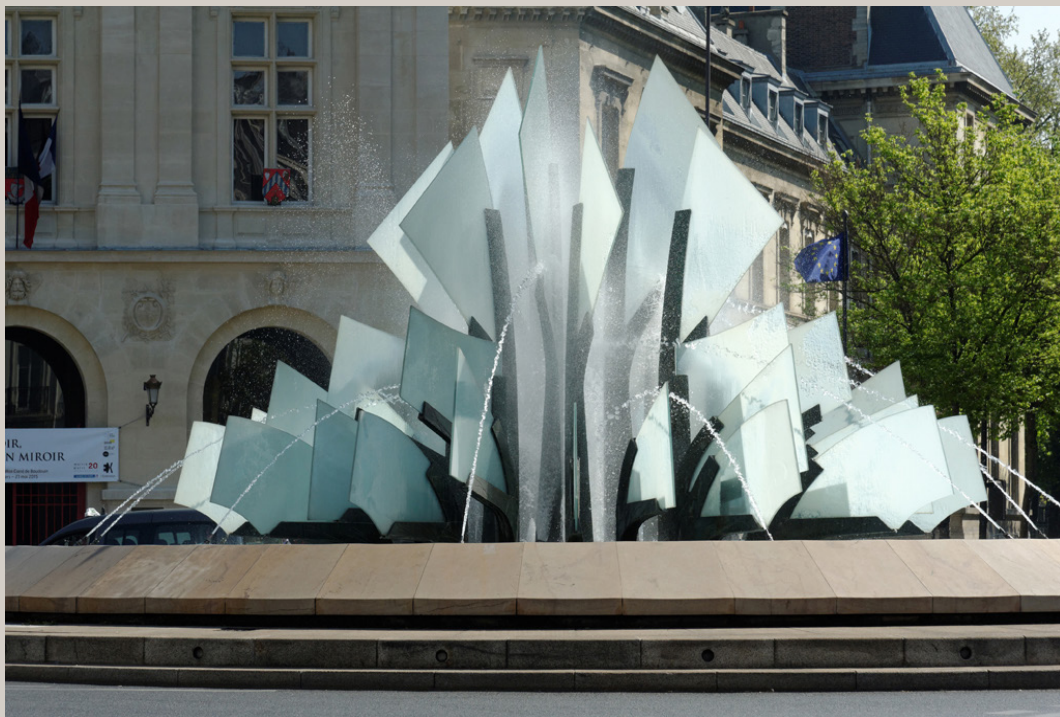


Fig. 37 - Vue actuelle de la fontaine, construite entre avril 1991 et mai 1992.

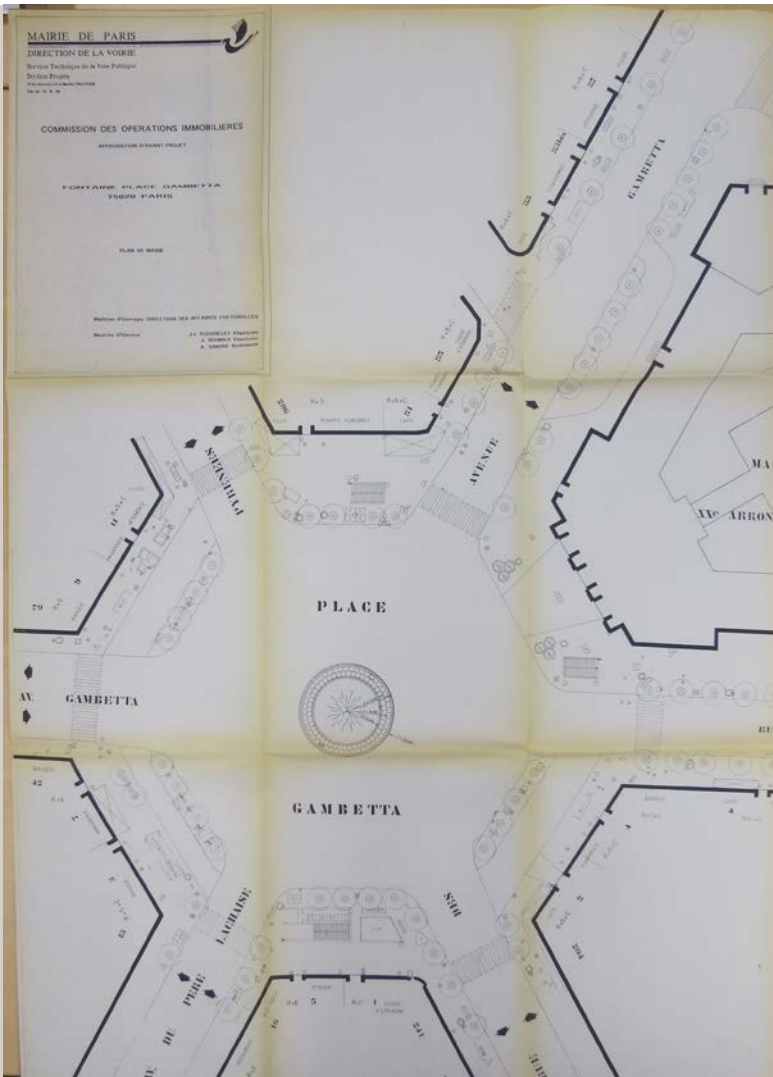


Fig. 38 - Plan masse du projet de fontaine place Gambetta, 1990.

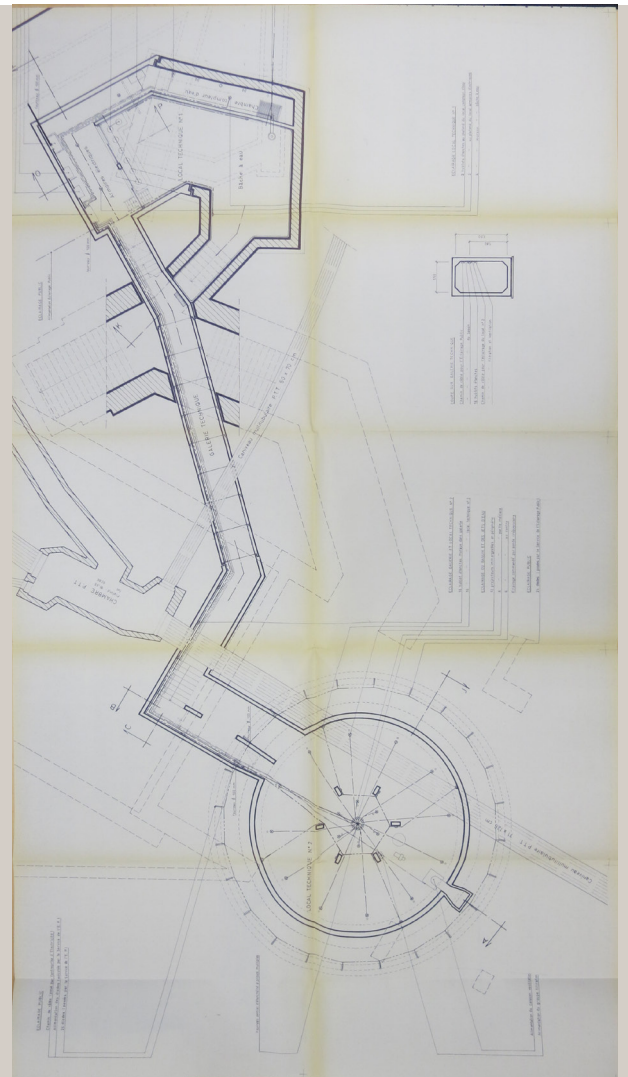


Fig. 39 - Plan des locaux techniques en sous-sol, 1990.

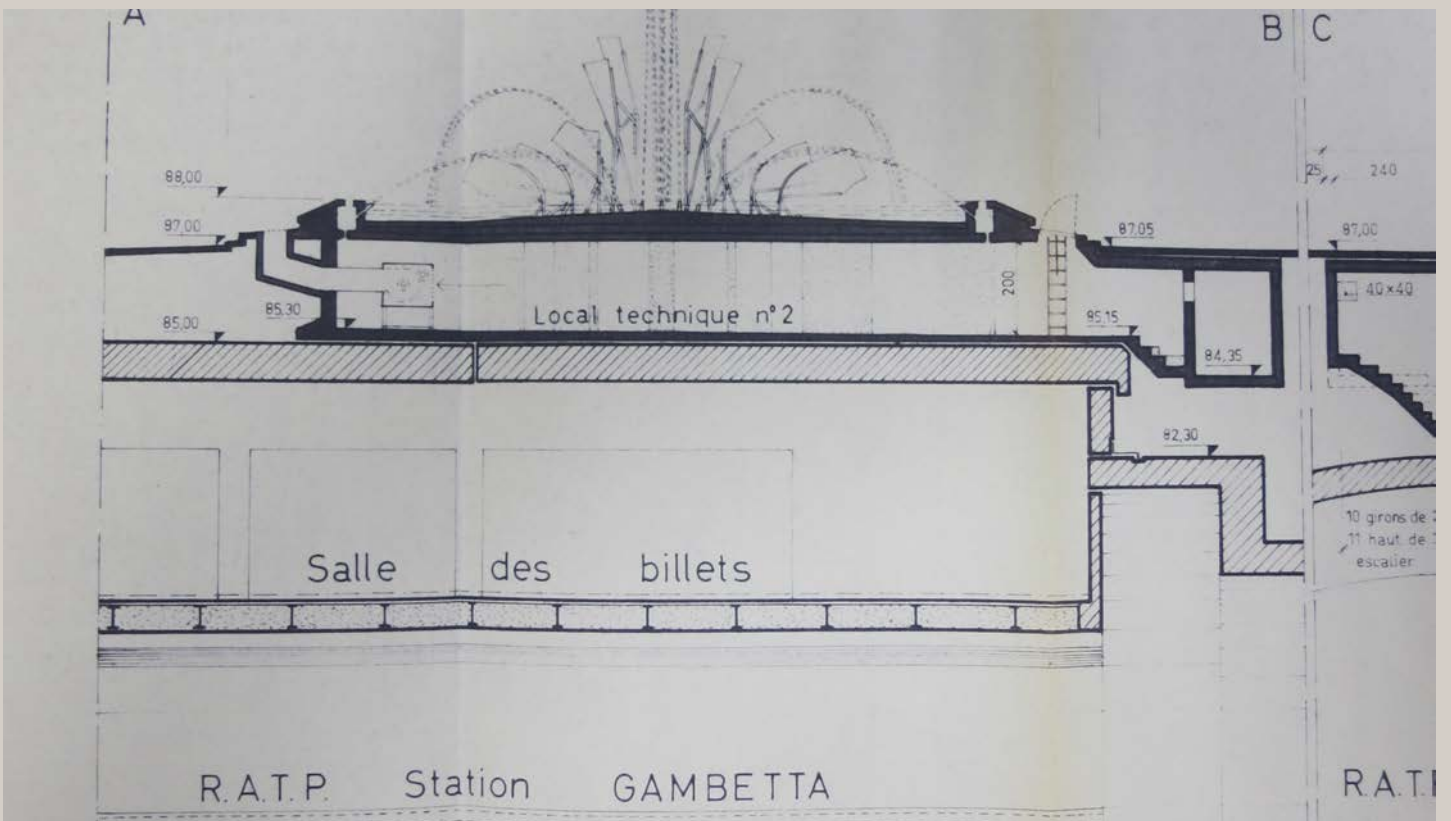


Fig. 40 - Coupe de la fontaine projetée montrant sa superspotion avec la salle des billets de la station de métro.

CONCLUSION

L'aménagement d'un centre monumental marque l'achèvement la place Gambetta. Imaginé dès 1865, il n'avait pas été réalisé sans doute pour ne pas gêner la circulation déjà dense. Paradoxalement, sa mise en œuvre dans la seconde moitié du XXe siècle correspond à l'apogée de la circulation automobile, privée ou collective (les terminaux de quatre ligne de bus y sont recensés en 1989, auxquels s'ajoute ensuite celui de la « traverse de Charonne »). En conséquence, le dispositif haussmannien d'origine – les ilots en forme de trapèze cintrés, similaires à ceux de la place de la Nation – ont été rabotés ou supprimés et quasiment totalement dévégétalisés. Les contre-allées ne forment plus une circulation périphérique continue.

Les débuts hésitants de la place sont sans doute à l'origine des variations stylistiques de son bâti (une « qualité du bâti inégale » selon l'architecte voyer du secteur en 1989). Elles contribuent à en faire une place déséquilibrée entre la monumentalité de la pierre de taille de la ville moderne et la tradition des immeubles en plâtre plus modestes.



Fig. 41 - Chantier de la fontaine, 1991.

PROTECTION

Au titre du Plan local d'urbanisme :

- 6, place Gambetta et 1X, rue du Japon : « Mairie du 20ème arrondissement édifée de 1867 à 1877 par Claude-Auguste Léon Salleron sur une parcelle de forme triangulaire, place Gambetta. Le bâtiment en pierre de taille présente en façade un campanile et des décors sculptés (Legrain, Watrinelle, Germain) et à l'intérieur une salle des fêtes construite par Moreau et décorée par Léon Glaize. La façade principale s'ouvre par trois arcades en plein cintre, aux clefs ornées de têtes sculptées; à l'étage, elle est percée de trois fenêtres à meneaux encadrées de pilastres. L'attique porte en son centre l'enseigne inscription, surmontée du campanile à horloge, et aux extrémités, des cartouches aux armes de la Ville de Paris. L'entrée se fait par un vestibule dont les trois arcades, donnent accès aux deux galeries qui mènent à la cour et aux couloirs de bureaux, et à l'escalier monumental à double révolution, éclairé par une fenêtre sur cour. Le vestibule du premier étage dessert les sales d'apparat. La salle des fêtes est décorée de toiles allégoriques de Léon Glaize marouflées au-dessus des soubassements en chêne. »



Fig. 42 - Détail de l'atlas du PLU de Paris, 2009.

NB : sont indiquées ici les sources qui ont été utilisées pour la rédaction de ce document. Il ne s'agit pas d'une recension exhaustive. On trouvera les mentions des sources dont la consultation serait indispensable pour constituer un dossier documentaire plus complet.

SOURCES

- Archives et documentation de la Commission du Vieux Paris : CA 20e-006.
- Documentation de la COARC [dossier fontaines].

Archives de Paris :

- V32 M4 1 à 3 [mairie].
- VO11 1317 [place Gambetta], VO11 2855 [place de Puebla].
- VO12 256, 1645W 172 et 1069W 819 [permis de construire].

Parisienne de photographie / archives Roger-Viollet.
Gallica.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LES PLACES

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places-parvis*, Paris, Université de Paris VIII, département de géographie, (s.d.), 3 t. en 4 vol.
- Félix Pigeory, *Monuments de Paris au dix-neuvième siècle. Histoire architectonique de Paris ancien et moderne*, Paris, Au Comptoir des imprimeurs-unis, 1849.
- Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris*, Paris, Rothschild, 1882.
- Jean Prasteau, *Paris : ses places, ses jardins*, Paris, SIDES, Ed. de la Tourelle, 1984.
- June Ellen Hargrove, *Les statues de Paris : la représentation des grands hommes dans la rue et sur les places de Paris*, Anvers, Mercator et Paris, Albin Michel, 1989.
- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places pleines, écrins*, Paris, Laboratoire d'étude des périphéries urbaines géographie-Université de Paris VII, 1990
- Jean Pattou (aquarelles) et Jean-Marc Léri (préface), *Les places de Paris*, Paris, Hervas, 1994.
- Jean Colson et Marie-Christine Lauroa (dir.), *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris, Hervas, 1995.
- Michel Le Moël et Sophie Descat (dir.), *L'urbanisme parisien au siècle des Lumières*, Paris, AAVP, 1997.
- Géraldine Rideau-Textier et Michaël Darin (dir.), *Places de Paris. XIXe – XXe siècles*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2003.

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE

- Lazare (Louis), *Les quartiers de l'est de Paris*,
- *Moniteur des architectes*, 1878, vol. 12, pl. 7 et 14 et 1879, 5, vol. 13, pl. 26 [mairie]
- Narjoux (Félix), *Paris, monuments élevés par la ville, 1850-1880. Édifices administratifs*, Paris, Ville de Paris/Vve A. Morel et Cie, 1881
- Hautecoeur (Louis), VII, p. 99
- *De Belleville à Charonne*, catalogue d'exposition, Paris, mars-avril 1979, p. 12-14 [mairie]
- Clément Lépidis et Emmanuel Jacomin, *Belleville*, Henri Veyrier, 1980, p. 289 et 291
- Colson (Jean), Lauroa (Marie-Christine) (dir.), *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris, Hervas, 1995, p. 319 et 457
- Massounie (Dominique), Prévost-Marcilhacy (Pauline), Rabreau (Daniel), *Paris et ses fontaines. De la Renaissance à nos jours*, Paris, AAVP, 1995
- Gasnault (François) et Dumas (Jean-Philippe), *Le XXe arrondissement. La montagne à Paris*, Paris, AAVP, 1999
- Florence Bourillon, « La rue des Pyrénées », *Le XXe arrondissement. La montagne à Paris*, Paris, AAVP, 1999, p. 142-148
- Pierre Pinon, *Atlas du Paris haussmannien*, Paris, Parigramme, 2002, p. 170-171

LISTE DES DOCUMENTS REPRODUITS

- Fig. 1 - Edouard Desprez, *6 place Gambetta. Mairie du 20e arrondissement. Façade*, photographie, sd [1922-1925] (Commission du Vieux Paris : N5202).
- Fig. 2 - Plan cadastral de Charonne, section G, 1846 (Archives de Paris : CN/65).
- Fig. 3 - Dessin DHAAP.
- Fig. 4 - Place Gambetta, avril 2015 (photo DHAAP/C. Rapa).
- Fig. 5 - *Projet d'ouverture du 2e tronçon de la rue de Puebla (entre les rues de Paris (Belleville) et de Paris (Charonne)) (20e arrondissement). Trottoirs et contre-allées. Plan*, dessin, 1865 (Archives de Paris : VO11/2855 ; © DHAAP).
- Fig. 6 - *Projet de plantation et de pose de bancs sur le 2e tronçon de la rue de Puebla entre la rue de Paris (Belleville) et la rue de Paris (Charonne). Plan du square établi à la rencontre de la rue de Puebla et des voies C et D*, dessin, 1866 (archives de Paris : VO11/2855 ; © DHAAP).
- Fig. 7 - « Salleron architecte. Mairie du XXe arrond.t », estampae extraite de Narjoux (Félix), *Paris, monuments élevés par la ville, 1850-1880. Édifices administratifs*, Paris, Ville de Paris/Vve A. Morel et Cie, 1881 (© DHAAP).
- Fig. 8 - Place Gambetta, détail du décor de la mairie, avril 2015 (photo DHAAP/C. Rapa).
- Fig. 9 - Place Gambetta, détail du décor de la mairie, avril 2015 (photo DHAAP/C. Rapa).
- Fig. 10 - *Mairie du XXème arrondissement (place Gambetta)*,

carte postale (musée Carnavalet).

Fig. 11 - Détail d'un plan de Paris en 1876 (Bibliothèque nationale de France / Gallica).

Fig. 12 - 1, place Gambetta, avril 2015 (photo DHAAP/C. Rapa).

Fig. 13 - Paris (XXème arr.). La place Gambetta et la rue des Pyrénées, photographie, vers 1900 (© Roger-Viollet).

Fig. 14 - Emile Benoist, développé de l'élévation de l'immeuble projeté 1, place Gambetta et 241, rue des Pyrénées, dessin, 1908 (archives de Paris : VO11/1317 ; © DHAAP).

Fig. 15 - Union Photographique Française, *Construction du chemin de fer métropolitain municipal de Paris, Visite de la ligne n°3 par M. le ministre des travaux publics, entrée du cortège officiel à la mairie du XXe arrondissement, Paris (XXème arr.)*, photographie, 11 mars 1905 (musée Carnavalet).

Fig. 16 - Charles Maindron, *Construction du chemin de fer métropolitain municipal de Paris : Ligne 3, 6e lot. 149 : Calotte Gambetta, construction de la voûte, vers la Place Gambetta*, photographie, 18 octobre 1904 (bibliothèque de l'Hôtel de Ville).

Fig. 17 - Paris (XXème arr.). La mairie, place Gambetta, photographie, début du XXe siècle (© Roger-Viollet).

Fig. 18 - Roger Henrard, *La place Gambetta et la mairie du XXème arrondissement. Paris (XXème arr.)*, photographie, 1951 (musée Carnavalet).

Fig. 24 - Fontaine de la place Gambetta, avril 2015 (photo DHAAP/C. Rapa).

Fig. 25 - *Place Gambetta et ses abords*, plan, mars 1988 (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 26 & 27 - La place Gambetta vers 1985-1990 (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 28 & 29 - Charles Gianferrari, plan et élévation d'une fontaine place Gambetta, dessin, 1979-1980 (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 30 à 36 - Jean-Louis Rousselet et Jean Dixmier, projet de fontaine place Gambetta, 1984 (1985) (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 33 - Photographie de la maquette de la fontaine de la place Gambetta de Rousselet et Dixmier, 1984-1985 (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 37 - Fontaine de la place Gambetta, avril 2015 (photo DHAAP/C. Rapa).

Fig. 38 - Jean-Louis Rousselet, Jean Dixmier et Alfred Gindre, *Plan de masse, fontaine place Gambetta*, avant-projet détaillé, 1990 (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 39 - Jean-Louis Rousselet, Jean Dixmier et Alfred Gindre, *Réalisation d'une fontaine place Gambetta, Paris XXe arrondissement, avant-projet détaillé, Schéma du réseau électrique*, 1990 (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 40 - Jean-Louis Rousselet, Jean Dixmier et Alfred Gindre, *Réalisation d'une fontaine place Gambetta, Paris XXe arrondissement, avant-projet détaillé, coupes [détail]*,

1990 (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 41 - Photographie du chantier de 1991 de la fontaine (documentation de la COARC ; © DHAAP).

Fig. 42 - Détail de l'atlas du PLU de Paris, 2009 (www.paris-salacarte.fr).

SOURCES

- Archives et documentation de la Commission du Vieux Paris : CA 20e-006.

- Documentation de la COARC [dossier fontaines].

Archives de Paris :

- V32 M4 1 à 3 [mairie].

- VO11 1317 [place Gambetta], VO11 2855 [place de Puebla].

- VO12 256, 1645W 172 et 1069W 819 [permis de construire].

Parisienne de photographie / archives Roger-Viollet. Gallica.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE SUR LES PLACES

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places-parvis*, Paris, Université de Paris VIII, département de géographie, (s.d.), 3 t. en 4 vol.

- Félix Pigeory, *Monuments de Paris au dix-neuvième siècle. Histoire architectonique de Paris ancien et moderne*, Paris, Au Comptoir des imprimeurs-unis, 1849.

- Adolphe Alphand, *Les promenades de Paris*, Paris, Rothschild, 1882.

- Jean Prasteau, *Paris : ses places, ses jardins*, Paris, SIDES, Ed. de la Tourelle, 1984.

- June Ellen Hargrove, *Les statues de Paris : la représentation des grands hommes dans la rue et sur les places de Paris*, Anvers, Mercator et Paris, Albin Michel, 1989.

- Michel-Jean Bertrand, *Atlas des places de Paris. Places pleines, écrins*, Paris, Laboratoire d'étude des périphéries urbaines géographie-Université de Paris VII, 1990

- Jean Pattou (aquarelles) et Jean-Marc Léry (préface), *Les places de Paris*, Paris, Hervas, 1994.

- Jean Colson et Marie-Christine Lauroa (dir.), *Dictionnaire des monuments de Paris*, Paris, Hervas, 1995.

- Michel Le Moël et Sophie Descat (dir.), *L'urbanisme parisien au siècle des Lumières*, Paris, AAVP, 1997.

- Géraldine Rideau-Textier et Michaël Darin (dir.), *Places de Paris. XIXe – XXe siècles*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris, 2003.

BIBLIOGRAPHIE SPECIFIQUE